
INTERVENTION DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

156^e session du Conseil Exécutif (3-11 février 2025)

Point 22. Changements climatiques et santé (document EB156/25)

Merci Monsieur le Président,

La crise climatique est aujourd'hui une urgence de santé publique mondiale. Les phénomènes météorologiques extrêmes, la propagation de maladies et les pressions exercées sur les systèmes de santé en sont des conséquences directes.

Ainsi, la Principauté remercie l'OMS pour ses travaux sur le projet de Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé. Monaco a activement participé aux consultations menées dans ce cadre et salue l'élaboration d'un document ambitieux, aligné sur les objectifs de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris. Nous soutenons pleinement cette initiative, essentielle pour renforcer la résilience des systèmes de santé et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

La Principauté encourage particulièrement l'OMS et ses partenaires à poursuivre leurs efforts en matière de surveillance et de collecte de données pour une réponse efficace aux impacts des changements climatiques sur la santé. Nous saluons par ailleurs l'OMS pour ses travaux visant à sensibiliser la communauté internationale sur des approches multisectorielles telles que l'approche « Une Seule Santé ».

Le Gouvernement Princier continue de placer l'environnement et la santé au cœur de ses priorités. Nous souhaitons réitérer notre plein soutien à l'OMS en ce sens afin de construire un avenir plus sain et durable.

Je vous remercie.

→ **213 mots.**